



Par dépôt électronique et courriel

Le 14 juin 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 – Phase 2
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) fait suite à la correspondance du ROEE datée du 8 juin 2021, concernant le dépôt de sa preuve relative aux analyses et démarches en vue de définir la stratégie de conversion énergétique du réseau des Îles-de-la-Madeleine (ÎDLM).

Le Distributeur avise la Régie de l'énergie (la Régie) qu'il poursuit son travail relativement à la stratégie de conversion du réseau des ÎDLM. De façon plus précise, il poursuit ses consultations avec les représentants locaux. Il s'agit d'une étape importante du dossier, préalable au dépôt de sa preuve. Il estime pouvoir déposer sa preuve à cet effet au mois d'octobre 2021. Ce délai permettra au Distributeur de mener à bien les analyses et consultations nécessaires préalables au dépôt d'une preuve probante sur la question et ce, dans l'intérêt de toutes les parties au processus d'examen réglementaire mené par la Régie.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/ab

c.c. intervenants (par courriel seulement)